et si dévouée compagne. A celle qui a laissé de si vivants souvenir sdans la société lilloise, j'envoie l'assurance de l'universelle sympathie ».

Après cette allocution, M. CARPENTIER, bâtonnier de l'Ordre des avocats, rappelle le rôle de Pierre Legrand au barreau de Lille, dont il fut le bâtonnier de 1871 à 1873, puis M. Dupuy, ministre du Commerce, monte à son tour à la tribune.

Discours de M. Dupuy, ministre du Commerce

Messieurs,

Au pied de ce monument qui rappelle à beaucoup d'entre nous une part même de leur vie, et qui reste pour tous un souvenir et un enseignement, d'autres vous ont dit de Pierre Legrand ce que fut l'homme ; il vous ont dit comment, à des heures douloureuses, un peu de la fierté et de l'honneur de la Patrie reposèrent entre ses mains, et quel soutien ferme et vigilant fis y trouvèrent. Ministre du Commerce, chargé à mon tour des mêmes intérêts qui lui furent confiés, il ne vous surprendra pas que ma pensée s'arrête de préférence sur celles des années de sa vie politique où il fut donné de présider aux destinées économiques de la France.

LA CARRIERE DE PIERRE LEGRAND

« C'est par trois fois que Pierre Legrand fut appelé dans les Conseils du gouvernement : Duclerc, en 1882 ; Henri Brisson, en 1885 ; Floquet, en 1888 ; sentirent quel collaborateur il devait être pour eux et tinrent à se l'attacher. Dès le début, la marque que sa forte personnalité donna à sa gestion du ministère du commerce fixa sa destinée, et ce fut, par trois fois, ce ministère dont l'administration devait lui être confiée.

« Le ministère Duclerc ne devait avoir qu'une existence brève, six mois à peine. Dans une carrière courte, l'activité de Pierre Legrand sut donner sa mesure ; insoucieux de gloires vaines, il était en France partout où un effort économique méritait l'appui et l'encouragement du Gouvernement. Et, par ailleurs, il attachait son nom à une des institutions qui demeure un des organes les plus utiles et les plus puissants du ministère du commerce, le conseil supérieur du commerce.

« Le second ministère de Pierre Legrand fut plus important encore. Pierre Legrand en revenant au pouvoir trouvait une exposition internationale organisée à Anvers et à laquelle la France avait assuré sa participation. Enfant du département du Nord, grandi dans le voisinage d'une frontière qui nous unit à la Belgique plus qu'elle ne nous en sépare, il ne pouvait pas ne pas sentir l'importance considérable qu'à pour notre pays le développement de nos relations avec la Belgique, la grandeur de notre influence dans ce pays. Il savait aussi que ceux de nos industriels et de nos commerçants qui prodiguent encore leur temps et leurs peines, plus précieux encore que leur argent, à donner au-delà de nos frontières une image de la France qui soit fidèle, et digne de sa richesse, de son goût, de la merveilleuse variété de ses productions, ont droit à la sollicitude vigilante des pouvoirs publics. Il tint à le montrer en allant lui-même inaugurer l'Exposition d'Anvers, et en même temps, pour laisser dans ce pays une organisation durable de nos intérêts, il fondait à Bruxelles une Chambre de Commerce française.

« Messieurs, il me sera bien permis de le dire : il y a quelques semaines à peine, en inaugurant à son tour la section française de l'Exposition de Bruxelles, j'ai pu apprécier le rôle de nos Chambres de Commerce dans cette ville, les services qu'elles rendent aux nôtres et à notre légitime influence, et, reportant ma pensée au jour déjà lointain où Pierre Legrand, faisant le premier le même voyage, créait cette institution toute jeune alors ; je puis dire que ce jour encore, il avait vu clair, et que c'est un peu de la grandeur de notre pays que nous lui devons.

« Par ailleurs, l'attention de Pierre Legrand se trouvait retenue par les négociations commerciales engagées avec la Hollande et avec la Roumanie. Il fut assez heureux pour faire voter par la Chambre à une majorité considérable, un projet de loi adoptant la Convention passée avec la Hollande. Avec la Roumanie, il ne devait que commencer les premières négociations ; il y mit toute sa clairvoyance et toute sa fermeté.

« Le 3 avril 1888, il était de nouveau au pouvoir. C'était dans les circonstances singulières et graves qui sont encore présentes à l'esprit de tous ; le général Boulanger mis en non-activité, puis en réforme, avait commencé sa campagne révisionniste, et trop de départements se laissaient séduire par le vague indéfini des espérances qu'il ouvrait. Le danger était réel, et c'était pour le combattre que Floquet avait groupé autour de lui Goblet, Freycinet, Bourgeois, Peytral, Lockroy, d'autres encore. C'était un honneur d'être appelé à cette collaboration ; mais c'était une rude collaboration ; les postes d'ordinaire les plus pacifiques y devenaient des postes de combat. Ce que fut le rôle de Pierre Legrand dans les Conseils ou de graves résolutions durent parfois être prises, le secret du Gouvernement ne l'a pas dit. Mais tous ceux qui ont connu la lucidité de son esprit, la fermeté de son courage, sa vaillante acceptation des responsabilités, sa foi dans la République, son mépris de la dictature, sont sûrs qu'il justifia la confiance qui avait été mise en lui et qu'il est un de ceux à qui notre reconnaissance doit aller et doit rester fidèle.

« Au Ministère du Commerce même, des affaires considérables occupaient son activité. C'étaient d'abord les négociations avec l'Italie. Il ne me plaît pas de rappeler ici les mauvais souvenirs d'un passé à jamais disparu. Il me suffira de dire que, dans ces circonstances pénibles, l'effort constant de Pierre Legrand fut un effort de conciliation, sans rien abandonner toutefois des grands intérêts où se trouvaient engagées la fierté et la dignité de la France. Ce que je dois dire aussi, c'est que, s'il lui avait été donné de vivre les années plus heureuses de l'amitié retrouvée, c'eût été une de ses grandes douceurs. Il avait trop senti les tristesses d'une politique d'un jour pour ne pas se réjouir, jusqu'au fond de son cœur ardent de Français, de voir les deux nations retrouver enfin la continuité et la cordialité de leur histoire.

» Il devait, par ailleurs, avoir la grande satisfaction de préparer le succès d'une des manifestations les plus décisives de notre génie national. Tous ceux qui sont réunis ici, qu'ils soient jeunes encore ou aient derrière eux la longueur d'un passé, se souviennent de l'Exposition de 1889, de l'immensité de ses dimensions, de la variété infinie des produits offerts à notre admiration, de l'ingéniosité des dispositions. Mais nous, Messieurs, nous n'avons eu que le plaisir, la jouissance de tant de merveilles, et la haute joie de participer à la gloire de la France. Nous devons pourtant songer à la multiplicité des questions qu'il a fallu résoudre, des détails qu'il a fallu coordonner, des décisions qu'il a fallu prendre, de l'unité qu'il a fallu donner à tant d'efforts, du soutien et du réconfort qu'il a fallu apporter aux fatigues de ce long travail. Pierre Legrand, admirablement secondé par l'Administration de l'Exposition, fut l'âme ardente de ce corps puissant et gigantesque. Par une singulière ironie, ce n'est pas lui qui devait inaugurer l'œuvre de ses mains. Mais nous devons à sa mémoire la justice d'associer son nom à la triomphante et pacifique victoire de la France. Victoire décisive, Messieurs, et qui fut, vous vous en souvenez, une date dans notre histoire. C'est là, au cœur de cette exposition, que beaucoup apprirent ce que nous valions et ce que nous pouvions ; c'est là que beaucoup de préventions disparurent ; les peuples et les princes y prirent de la France une idée plus juste et un respect plus actif ; et quand, le dernier jour, les portes se fermèrent sur cette longue admiration, ceux qui avaient été les pieux artisans purent se dire qu'il y avait en Europe quelque chose de changé pour la France.

» Messieurs, tant de travaux et tant de gloires ne donneraient pourtant qu'une idée incomplète de ce que fut l'œuvre de Pierre Legrand au ministère du Commerce. Dans le département du Nord qui l'avait nourri et comme formé à son image, il savait qu'il n'y a pas que des richesses. Il savait aussi que la République doit ouvrir le meilleur de son cœur aux souffrances des travailleurs et doit soutenir leurs légitimes aspirations. Sa pensée n'a jamais varié ; et il me plaît, Messieurs, de retenir votre attention sur un aussi fort enseignement : républicain modéré, il fut toute sa vie un réformateur social. Quelle réponse, Messieurs, à ceux qui veulent, pour un parti, le monopole des volontés généreuses.

» Sur ce point encore, ce n'était pas une théorie qui le guidait, c'était la conscience des faits et de leurs exigences. Il n'était pas socialiste, il n'était pas non plus individualiste. Il n'avait fait son cœur ni aux préjugés prisonniers d'aucun livre, ni d'aucun Dieu. Il croyait que les questions s'examinent et se résolvent une à une, et s'il fallait engager, pour trouver le résultat juste, l'intervention même de l'Etat, jamais il n'hésita.

» Je n'ai pas à vous retracer l'ensemble de son œuvre sociale au Parlement. Il y fut le collaborateur actif de toutes les grandes lois dont s'honore le parti républicain. Au ministère du commerce, plus tôt, il fut fort donné d'appliquer des idées qui furent sa préoccupation constante ; c'est dans cet esprit qu'il organisa à l'Exposition de 1889, avec un soin particulier, la section d'économie sociale, qui devait être comme le résumé des efforts contre la misère, un enseignement mutuel dans cette lutte, et un encouragement pour des initiatives nouvelles.

» Ce fut lui aussi qui fit voter par la Chambre des députés, le 10 juillet 1888, un projet de loi sur les accidents du travail, qui posait dès ce moment les principes essentiels de risque professionnel et d'assurance qui devaient passer dans notre loi du 9 avril 1898.

» Après la chûte du cabinet Floquet, l'œuvre de Pierre Legrand ne fut pas close. Dans le Parlement et dans les commissions, il ne ménagea pas sa peine ; les tarifs douaniers, les lois sociales, les affaires de la France, en un mot, l'absorbèrent tout entier : il devait même en mourir.

» Messieurs, j'apporte ici l'hommage du gouvernement de la République à la mémoire de ce grand citoyen : c'est une époque entière de notre histoire qui se résume en cette vie. Partout, à tous les postes qui lui furent confiés, on peut dire de lui l'éloge le plus rare : il fut l'homme de sa tâche, et il sut être, sans orgueil, à la taille des espérances qui lui étaient remises. Tant de fidélité à ses idées, tant de discontinuité dans l'effort, tant de dignité discrète et ferme, l'activité fiévreuse de la vie politique, une leçon et un exemple. Et nous devons remercier ici la piété de ceux qui nous ont conviés aujourd'hui auprès de ce monument : ils nous ont permis de nous recueillir ensemble dans la communauté des plus nobles sentiments, et ce recueillement est aussi un réconfort pour l'avenir. »

La cantate à Pierre Legrand

Sous la direction de M. Oscar Petit, les sociétés chorales Orphéonistes Lillois, la Lyrique de Saint-Maurice et l'Orphéon de Loos exécutèrent la cantate à Pierre Legrand, dont les paroles sont dues à M. Emile Legrand et la musique à M. Oscar Petit.

La musique des Canonniers Sédentaires accompagnait le chant dont nous soumettons le texte à nos lecteurs.

LA CANTATE

I

La France appelait au secours ;
Tu vins sous le ciel sombre apaiser nos alarmes ;
Comme les héros des grands jours,
Tu guidas noblement les frères sous les armes.
Ton nom, symbole de fierté,
Vivra dans l'immortalité.

REFRAIN

Lille aujourd'hui, tu redresses la tête ;
Vers toi s'élève un hymne triomphant ;
Un flot d'orgueil emplit ton cœur en fête :
La République acclame ton enfant

II

Comme jadis, tes chers aïeux,
Tu l'aimais, ô tribun ! notre terre natale,
Et tu pris modèle sur eux
Pour nous rendre l'espoir dans une heure fatale.
Ton nom, symbole de fierté,
Vivra dans l'immortalité.

III

Avec Faidherbe et Testelin
Tu fus, en ce pays, l'âme de la défense ;
Du jour naissant à son déclin,
On entendait ta voix prêcher la résistance.
Ton nom, symbole de fierté,
Vivra dans l'immortalité.

IV

Enfin l'horrible guerre a fui ;
Sur le sol libéré renaît la paix féconde...
Ministre, grâce à ton appui,
La France a reconquis sa place dans le monde ;
Ton nom, symbole de fierté,
Vivra dans l'immortalité.

V

Nous passerons ; mais à leur tour
Nos fils contempleront ton radieux visage,
Et rediront comme en ce jour :
Honneur au citoyen qui fut vaillant et sage !
Son nom, symbole de fierté,
Vivra dans l'immortalité.

Lille aujourd'hui, tu redresses la tête ;
Vers toi s'élève un hymne triomphant ;
Un flot d'orgueil emplit ton cœur en fête :
La République acclame ton enfant.

Le Banquet

A l'issue de la cérémonie d'inauguration, le cortège se rend à l'hôtel Delannoy, où est servi un banquet.

Au dessert, M. Bersée se lève et offre au ministre les souhaits de bienvenue des élus du Nord au Parlement et au Conseil général.

Le toast de M. Bersée

Nous saluons en vous — dit l'orateur — le gouvernement que vous représentez, et aussi, je m'empresse de le dire, l'excellent ministre que vous êtes et dont les mérites nous sont depuis longtemps connus...

...Nous sommes sûrs, Monsieur le Ministre, que lorsque vous quitterez le ministère de Commerce — et nous souhaitons que ce soit le plus tard possible — vous laisserez à votre tour, non pas seulement le souvenir d'un secrétaire d'Etat bienveillant, affable et bon, mais aussi les traces durables de la sollicitude que vous portez à tous les travailleurs, petits et grands, de notre commerce et de notre industrie.

Aussi bien, M. le Ministre, constatons-nous dans le Cabinet dont vous faites partie, et qui vient d'assurer à notre pays des élections si nettement républicaines, un sincère et loyal désir de ne pas rester sur le terrain des discussions purement politiques, et de réaliser — dans l'apaisement progressif des partis — toutes les réformes économiques et sociales que les républicains attendent de la République.

Les représentants du Nord sont toujours prêts à donner leur appui à un gouvernement, lorsqu'ils sentent chez les membres de ce gouvernement la ferme volonté de ne pas sacrifier aux intérêts des autres parties de la France les intérêts si considérables de la région du Nord, qui paie une large part de l'impôt, qui fournit un nombreux contingent de soldats à la Patrie, et qui, par toute sa vie laborieuse, contribue puissamment à la vitalité et à la prospérité de notre pays.

Je bois, Monsieur le Ministre, à la stabilité du gouvernement dont la protection peut aider efficacement au développement des forces vives de notre contrée ; — je bois à l'action énergique et ferme du chef de ce gouvernement ; — je lève enfin mon verre à vous-même, Monsieur le Ministre, qui êtes à nos yeux le digne héritier de la pensée et des actes du regretté Pierre Legrand.

M. Dupuy répond

Après des allocutions prononcées par M. Faucheur, président de la Chambre de Commerce, et M. Lambert, juge de paix à Saint-Germain-en-Laye, qui, tous deux, parlent, d'une part, du commerce dans la région du Nord, et de l'autre, de la vie de Pierre Legrand, dont les amis présents sont remerciés, M. Dupuy se lève et dit toute sa gratitude pour leur aimable accueil, aux élus de la région.

Le Gouvernement, ajoute le ministre, va dire bientôt quelle politique générale commerciale il entend faire, afin d'éviter à ce sujet toute confusion dans l'opinion publique.

En ce qui le concerne, M. Dupuy déclare qu'il s'engage à consulter les Chambres de Commerce toutes les fois qu'il s'agira d'intérêts régionaux.

Le ministre, en terminant, lève sa coupe à la grandeur et à la prospérité du département du Nord, puis distribue les distinctions honorifiques suivantes :

Les distinctions honorifiques

OFFICIER DU MERITE AGRICOLE

M. Focken, professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

CHEVALIERS DU MERITE AGRICOLE

MM. Maurice, ingénieur à Lille ; Marsy, secrétaire de la Compagnie des Tramways de Lille ; Gueurlay, greffier du Conseil de Préfecture.

OFFICIERS D'ACADEMIE

MM. Vallerun, peintre-décorateur à Lille ; Rouselle, commandant des pompiers d'Armentières ; Masurel, chef de bureau à la Préfecture ; Gérard, directeur de l'école primaire de Saint-Amand-les-Eaux ; Millet, ingénieur à l'école des Arts-et-Métiers ; Croix, adjoint au maire de Quesnoy ; Lormier, président, à Boulogne-sur-Mer, de l'Union du Littoral de l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ; Marcou, commis d'économat à l'école des Arts et Métiers.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MM. Deswaf, secrétaire du Bureau de Bienfaisance ; Stévenard, industriel à Lille ; Clément, secrétaire de la Chambre de Commerce de Lille.

Le banquet terminé, le cortège se reforme et se dirige vers l'Ecole des Arts et Métiers.

A l'Ecole des Arts et Métiers

C'est M. Corre, directeur de l'école, qui reçoit le ministre et sa suite. Tout le monde se rend immédiatement dans une vaste salle où sont groupés les élèves.

M. Corre, en quelques mots, dit combien il est heureux de voir le ministre honorer de sa présence l'établissement qu'il dirige.

M. Dupuy, après avoir remercié le directeur de l'école des arts et métiers, pour l'accueil qu'il lui avait réservé, fait une légère allusion aux troubles qui se produisirent l'an dernier dans l'institution. Il est heureux de voir le calme complètement revenu et félicite les élèves pour les progrès accomplis au cours de l'année scolaire écoulée.

En témoignage de sa satisfaction, il demande à M. Corre de leur accorder congés durant toute la journée de lundi.

On pense bien que cette déclaration recueille tous les suffrages. Les applaudissements qui l'avaient accueillie éclatent de plus belle lorsque M. Dupuy décore des palmes académiques deux personnes appartenant au personnel de l'école : MM. Millet, ingénieur, et Marcou, commis à l'économat.

UNE PETITION DU PERSONNEL OUVRIER

En quittant l'établissement pour se rendre à la gare, le ministre du commerce reçoit du personnel ouvrier la pétition suivante :

Le personnel ouvrier de l'Ecole nationale d'arts et métiers de Lille à M. le Ministre du commerce et de l'industrie.

Monsieur le Ministre,

Permettez au personnel ouvrier de l'Ecole nationale d'arts et métiers de Lille de vous présenter ses meilleurs souhaits de bienvenue parmi nous. Nous profitons de votre visite pour vous renouveler nos sentiments de dévouement et de fidèle attachement au gouvernement et de la République, dont vous êtes ici le représentant.

Vous savez, monsieur le Ministre, que le personnel ouvrier des écoles nationales d'arts et métiers de France attend la mise en pratique de la paie au mois, basée sur trente journées de bons salaires actuels, réforme votée par la Chambre et acceptée par le gouvernement.

Fidèles et dévoués collaborateurs de nos chefs, n'ayant toujours mérité que des éloges, nous osons espérer que le gouvernement, fidèle à sa promesse, nous donnera complète satisfaction.

Nous osons espérer, monsieur le Ministre, que vous ne nous quitterez pas sans nous laisser la parole qui nous ranimera tous et nous attachera encore plus à l'administration qui nous régit.

De notre côté, nous vous promettons de toujours être fidèles à nos institutions et d'apporter tout le dévouement dont nous sommes capables dans l'exercice de nos fonctions.

Recevez, monsieur le ministre, au nom du personnel des Ecoles de France, nos remerciements anticipés et l'hommage de notre plus profond respect.

Le Personnel ouvrier.

M. Dupuy promit d'intervenir auprès de son collègue des finances afin de faire aboutir le plus rapidement possible cette réforme.

LE DEPART DU MINISTRE

Ceci fait, le cortège regagne la gare de Lille, où le ministre, accompagné par toutes les personnalités qui l'avaient accueilli le matin, reprend le train de 4 heures 26 à destination de Paris.

Le Concours de Tir de Roubaix

L'ARRIVEE DE M. LE GENERAL BRUN ET DE M. SARRAUT. — LE CONCOURS D'HONNEUR. — LE BANQUET. — LE DISCOURS DU MINISTRE. LES DECORATIONS.

Il y a treize ans que Roubaix n'avait pas reçu la visite d'un ministre.

Hier, au lieu d'un membre du gouvernement, Roubaix en a eu deux, M. le général Brun, ministre de la guerre et M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat.

Le matin, le temps fut peu propice et on se reprit à craindre. Le ministre venait mais le soleil, ce puissant auxiliaire de toute fête, refusait de l'accompagner.

A dix heures on commençait à désespérer de voir le temps s'éclaircir. Crainte vaine, car à onze heures la pluie avait complètement cessé et un doux vent d'été emportait la brume. Au midi, le soleil brilait et on ne revit la pluie qu'à l'heure où le général Brun quittait M. Sarraut en gare de Lille.

L'arrivée du Ministre

Mais nous anticipons, revenons à l'heure c'est-à-dire à deux heures et demie.

Toute la façade de la gare est pavoisée aux couleurs nationales, la salle d'attente des premières classes a été transformée en salon.

C'est là que descend le ministre de la guerre et le sous-secrétaire d'Etat, accompagnés de MM. Lehbard, secrétaire-général de la Préfecture, Dron, député de Tourcoing, général Prévost, gouverneur de Lille, Maréchal inspecteur du service de santé, Ebener, général aide de camp du ministre, général Chamoin, général Coudray, colonel Fourmerie, commandant Didalon, officier d'ordonnance du général Brun et plus les officiers de la garnison de Lille.

Le temps de serrer la main à toutes les personnes qui l'attendent et le général Brun monte en voiture.

Sur la place de la Gare, une manifestation sympathique a lieu, des cris de Vive l'Armée ! Vive la République ! sont poussés. Le général salue et le cortège s'ébranle.

Au petit trot, au pas presque, on descend la rue de la Gare, on traverse la Grand'Place et on s'engage dans la Grande-Rue. Mais il est facile de s'apercevoir que jamais on ne pourra remplir le programme indiqué si on n'accélère l'allure. Du reste la foule des spectateurs devient moins dense.

Une manifestation hostile se produit en face du Conditionnement, boulevard Beaurepaire, où un certain nombre de personnes crient à bas la calotte, lorsque passent MM. Motte, Chatteleyn et Poussel. M. Seydoux, reconnu, est l'objet de la même réception.

Il est un peu plus de midi lorsque la tête du cortège arrive au Stand.

Aussitôt commence le concours d'honneur auquel assiste le ministre de la guerre qui semble prendre un vif intérêt à la lutte entre les tireurs.

Cette lutte ne dure au surplus pas plus de cinq minutes, et l'on se dirige vers la cantine du Stand où les tables sont servies.

Plus de mille convives sont rassemblés autour d'elles qui font une ovation au général lorsqu'il se présente suivi de son état-major improvisé.

Le Banquet

A la table d'honneur prennent place auprès de lui MM. Marillon, Président de la Fédération nationale des sociétés de tir, Dron, député, général Davignon, général Chamoin, général Prévost, général Ebener, commandant Moreau, colonel Fourmerie, Vincent-Cousin, président de l'Association de tir du Nord et du Pas-de-Calais, Sarraut, sous-secrétaire d'Etat, Renard, Motte, Havez sénateur, Lehbard, secrétaire-général de la Préfecture, Dior, député du Pas-de-Calais, général Coudray, Maréchal, Eugène Mathon de la Chambre de Commerce, etc., etc.

Pendant ce dîner, qui est très rapidement servi, la Grande Harmonie donnait un concert qui fut très goûté, aussi goûté que le menu par toutes les personnes présentes.

Le goût de la foule, disait un voisin, étaient également satisfaits.

Les Discours

Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés.

Le premier, par M. Richard, secrétaire-général de la Préfecture. Il a exprimé tout le contentement que causait à M. Vincent, Préfet du Nord, et à lui-même, son interprète la visite faite par le Ministre de la Guerre et le sous-secrétaire d'Etat, à la ville de Roubaix.

Puis il a porté un toast au Président Fallières.

Des applaudissements éclatent et tous les verres se lèvent en l'honneur du premier magistrat de la République.

M. RENARD président du Tir National prend à son tour la parole. Comme M. Richard, il remercie le Ministre et le Sous-Secrétaire d'Etat d'avoir répondu à l'appel des organisateurs de la dixième fête de tir.

M. MOTTE dit quelques mots au nom de son administration et M. DRON, maire de Tourcoing, député de la 8e circonscription de Lille prend à son tour la parole.

Il remercie après les précédents orateurs, le Ministre et le Sous-Secrétaire d'Etat de leur présence dans la ville de Roubaix pour la clôture de la fête internationale de tir.

Ainsi que Roubaix, avant Roubaix même, Tourcoing avait projeté de faire un stand de tir de guerre. Elle n'a pas pu réaliser son rêve aussi vite que la ville-sœur, mais rien n'est perdu, Tourcoing aura bientôt un stand.

M. le Ministre comprend très bien l'invite qui lui est faite. Il sourit et semble dire « J'irai inaugurer. »

En terminant M. Dron rend hommage à M. Renard président du tir national des sacrifices faits par lui pour le succès de la fête de tir.

M. MERILLON est le dernier inscrit pour remercier le général Brun et M. Sarraut, il le fait en termes très éloquents, rappelant qu'il y a beaucoup de sociétés de tir formées dans toute la France. Il réclame des munitions pour les sociétés et déclare qu'il compte bien sur le patriotisme éclairé du ministre de la Guerre pour leur donner satisfaction.

Le général Brun prononce ensuite le discours suivant qui est très applaudi.

Discours de M. le général Brun

Messieurs,

Je ne saurais vous dire quelle émotion et quelle joie patriotique j'ai éprouvées en venant aujourd'hui au milieu de vous.

Avec cette Xe fête fédérale, l'Union des Sociétés de Tir de France, Monsieur le Président, vient d'enregistrer un succès de plus. Un succès sans précédent, pourrai-je dire et je ne crains pas de me tromper puisque chaque année se marque par un accroissement du nombre de vos adhérents et de vos groupements. C'est là bien plus que dans les éloges que je suis heureux de vous adresser au nom du Gouvernement, que vous trouverez la récompense de vos persévérents efforts. Je sais que ceux-ci sont inlassables et je suis sûr que la foi que vous gardez à juste titre dans l'excellence de votre œuvre et dans vos desseins patriotiques rendra vos sollicitations trop éloquentes pour que les pouvoirs publics ne s'efforcent pas de satisfaire à vos désirs.

Il y a longtemps d'ailleurs que la cause que vous défendez est gagnée devant l'opinion publique et devant l'armée. Vous pouvez mesurer son succès auprès de l'opinion à la faveur réservée au tir non seulement dans les populations des villes, mais dans celles des campagnes. Il n'est pas de village qui maintenant ne réclame son stand et sa butte. Il n'est pas de société, si petite soit-elle, qui n'aspire à l'honneur d'user de nos armes et nos munitions de guerre. Et dans l'Armée quel est le commandant de Compagnie qui ne s'inquiète pas dès l'arrivée des jeunes soldats, de ceux qui ont fréquenté les stands et obtenu des prix dans vos divers concours. Sans doute les conditions de tir de guerre ne sont les mêmes que celles du tir de stand, mais on ne devient un parfait tireur de guerre qu'après avoir été un excellent tireur de stand. Aussi ne fussiez-vous pas entrés dans la voie de la préparation à la guerre en instituant des épreuves de vitesse, des épreuves sur des objectifs habituels de combat, vous contenteriez-vous même de former uniquement des tireurs de stand, que vous auriez droit déjà à nos encouragements et à nos félicitations. Mais vous y avez doublement droit. Par je ne sais quel bienfaisant sortilège un bon tireur est généralement un bon soldat. En apprenant aux jeunes membres de vos sociétés à utiliser un fusil, vous contribuez à en faire des soldats souples, patients, appliqués, susceptibles d'obéissance de discipline de dévouement.

Ce sont, sans doute, Messieurs, l'excellence de vos procédés d'instruction, la noblesse de l'œuvre à laquelle vous vous êtes voués, qui valent à la France l'honneur d'occuper une place prépondérante parmi les nations qui ont accepté de prendre part à votre concours. L'affluence des champions qui ont bien voulu les y représenter n'a pas peu contribué à l'éclat de vos réunions. Rien ne m'est plus agréable que de saluer Messieurs les délégués étrangers. En même temps, messieurs, que vous apportez parmi nous le fruit de votre expérience, vous venez nous donner le spectacle de votre adresse ; en même temps que vous nous inspirez des sentiments de féconde et généreuse émulation, vous venez nous apporter l'expression d'une aimable confraternité. Veuillez croire à toute la sympathie du Gouvernement et puissiez-vous garder à l'occasion de ce séjour parmi nous un souvenir toujours plus flatteur de la France et des Français.

En m'associant au toast porté par M. le Secrétaire-Général à M. le Président de la République, je bois à l'Union des Sociétés de tir de France, aux délégués étrangers, aux patriotiques populations du Nord, au Conseil Municipal et à la ville de Roubaix, à la France et à la République.

Une triple salve d'applaudissements salue cette péroraison. Tous les assistants acclament le ministre républicain. M. Sarraut est compris dans cette ovation, M. Motte le félicite particulièrement.

Les décorations

Un officier d'ordonnance est alors appelé à prendre la parole.

Il donne la liste des personnes promues au grade d'officier d'instruction publique.

M. Angot, commandant au 127e d'infanterie, à Valenciennes ; M. Bonam, industriel à Montbéliard (Doubs) ; M. Cabarrot, à Lyon ; M. Laboureil, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne) ; M. Lainé, de Paris ; M. Lemer, de Saint-Mandé ; M. Toussaint, Robert (Somme).

Puis vient la liste, plus longue, des officiers d'académie :

M. Davaine, de Maubeuge ; M. Del, d'Epinal ; M. Delborta, du Quesnoy ; M. Demarcy, de Bapaume ; M. Descaux, de Paris.

FEUILLETON DU 27 JUIN. — N. 24

PAUVRES PETITS

par Jules LERMINA

PREMIERE PARTIE

Petite Poucette

— Tout de même, dit un des gendarmes, que le particulier a l'air d'un père comme moi d'un paquet de saucisses... Mais pas à raisonner, le gendarme ne connaît que sa consigne.

— Un père, c'est un père ! fit l'autre.

— Péremptoirement... Donc, mon petit, que nous n'entendons pas que tu ailles molester ce citoyen légitime dans ses droits qui comportent vraisemblablement des devoirs ...et que pour plus de sécurité en l'observation des principes, tu vas nous suivre chez M. le commissaire...

— Non, je ne veux pas... je veux être libre... Ah ça ! de quel droit m'arrêtez-vous... avez-vous quelque chose à me reprocher ?... et puis, moi aussi, je suis citoyen français...

Les gendarmes n'écoutaient ou plutôt n'entendaient plus rien. Ils avaient remis Pierrot sur ses pieds et le poussaient si énergiquement qu'une fois encore la patience lui échappa :

— Tas de brutes ! clama-t-il furieusement.

— Que conséquemment tu insultes l'autorité, reprit le gendarme au nez duquel la moutarde montait. Ouste, au commissariat, et plus vite que ça ou, délibérément, nous te mettons les menottes...

Que faire, quand on n'est pas le plus fort ! se résigner. Pierrot faisait un singulier apprentissage de la stupidité de l'autorité. Mais il ne pouvait rien empêcher... et, rageant, sacrant entre ses dents, il se mit à trottiner entre eux.

Après tout, il faudrait bien en finir. Il n'avait commis aucun délit, on le relâcherait tout de suite et alors, avec de bonnes jambes et de la volonté, il retrouverait bien la trace de Poucette.

Mais il était écrit que le pauvre Pierrot passerait par les plus dures épreuves.

Après avoir traversé toute la grande rue sous l'œil narquois des marchands qui ne doutaient point que la gendarmerie eût mis la main sur un émule de Lacenaire ou de Troppmann, au moment où il apercevait la lanterne du commissaire, qui pour lui marquait le terme de son calvaire, voici qu'il aperçut M. Bertaud, sa bête noire, qui se dirigeait, lui aussi, sur le bureau de police.

Curieux de savoir ce qui était advenu de la recherche de Balut, M. de Lestrevelle avait envoyé son intendant aux nouvelles.

Or, M. Bertaud, avec un haut-le-corps de satisfaction, vit Pierrot entre les gendarmes qui le houspillaient d'importance. Et comme il passait devant lui :

— Tenez-le bien leur cria-t-il, c'est un voleur !

— Crapule ! répliqua Pierrot, qui crut que la foudre était tombée sur lui.

Quoi ! cette ignoble accusation, dont il croyait qu'il ne serait plus question, surgissait de nouveau, et en quel moment !

Ce Bertaud, cette vipère ! il n'y aurait donc pas de talon pour l'écraser...

Non, il n'y avait que des imbéciles pour l'écouter et des idiots pour le croire.

Les gendarmes avaient poussé le petit gars dans le compartiment réservé aux malfaiteurs, et avaient pénétré dans le bureau de M. Clément. Il est à remarquer qu'en fait de policiers ce nom est toujours mal porté.

Bertaud s'était introduit derrière eux.

Le gendarme rendait compte de la façon triomphante dont ils avaient rempli leur mission. Force était restée à la loi. Le père avait retrouvé son enfant et l'avait emmené.

— Il me semble, dit M. Clément, mû par un scrupule involontaire, que vous auriez dû ramener ici cet homme et sa fille.

Le gendarme se redressa : il venait d'être blessé dans sa dignité. Tirant de ses boutons la réquisition du policier :

— Que différemment que d'être plus intelligent que le colégataire dénommé moule, fit-il avec la gravité d'un oracle, il eût été subreptice de ne point se conformer aux ordres dont auxquels M. le commissaire avait daigné nous gratifier.

M. Clément jeta un regard sur l'ordre : retrouver et remettre aux mains de son père, c'était écrit en toutes lettres...

Le commissaire ne répondit rien et, s'adressant à M. Bertaud :

— Voulez-vous bien dire à M. le comte de Lestrevelle que j'ai fait de mon mieux pour le satisfaire...

Bertaud s'inclina :

— M. le comte aura l'honneur de venir vous remercier lui-même. Mais je crois que ces braves gens-là, — et il désignait les gendarmes, — n'ont pas encore dit tout et qu'ils ont en même temps opéré une bonne capture...

— Que signifie ? fit le commissaire en se tournant vers les deux défenseurs de l'ordre. Vous n'avez donc pas achevé votre rapport ?

Inutile de dire qu'ici, comme ailleurs, il existait une hostilité sourde entre le commissariat et la gendarmerie.

Le gendarme, toujours raide, répondit :

— Quo subsidiairement la chose est sans importance... un gamin qui s'est jeté dans nos jambes, comme pour empêcher le père d'emmener sa progéniture, et que nous avons écarté par l'énergie persuasive de quelques bourrades, mais que littéralement il n'a commis aucun forfait délictueux.

— Il m'étonnerait, dit M. Bertaud qu'il ne vous eût pas tout au moins, insultés.

Le bon gendarme tourna vers cet interlocuteur inattendu son regard torve et répliqua :

— Que du moins ni moi ni mon camarade n'avons auriculairement absorbé rien d'identique.

Attrape ? l'ami du commissaire.

— Si bien, continua-t-il, qu'avec une semonce amicalement paternelle, il nous apparaît qu'on peut le soustraire à la captivité.

— Pardon, monsieur le commissaire, mais vous plairait-il de faire comparaître un instant ce vaurien devant vous... M. le comte vous en saurait gré...

— Vous le connaissez donc ? demanda M. Clément, décidément un sale nom de commissaire.

— Il était au service de M. de Lestrevelle qui — et il appuya sur les mots — l'avait surpris cette nuit même en flagrant délit de vol ; c'est pourquoi je me permets de féliciter MM. les gendarmes du service qu'ils ont rendu à la société.

Attrape, gendarme !

— Ah ! ah ! un vol ! Voyons cela. Secrétaire, faites entrer l'inculpé.

Un instant après Pierrot comparaissait, flanqué de l'inspecteur.

Et brusquement M. Bertaud répéta l'ignoble accusation, prouvée par la découverte des couverts d'argent dans son sac.

Pierrot se débattait, ce n'était pas vrai, c'était un tour de gredin qui lui était joué par ce jésuite de Bertaud !

Naturellement, le commissaire lui imposa silence : Oui ou non, avait-il été, la nuit même, accusé de vol ?

— Accusé, oui, mais non coupable ! riposta Pierrot employant sans le savoir la formule anglaise.

— Monsieur le commissaire, demandez-lui donc, je vous prie, si oui ou non il s'est sauvé par la fenêtre... en bousculant tout le monde ?

— Pourquoi donc qu'on ne tenait à m'arracher les bras ?

— Monsieur Bertaud, je ne voudrais pas déranger M. le comte pour une pareille vétille... consentiriez-vous à signer vous-même la plainte contre ce garnement, qui me paraît être de la graine de bagne

— Moi, moi, interrompit Pierrot, je vous jure que vous vous trompez... c'est au contraire celui-là...

Et il désignait M. Bertaud d'un geste furieux.

On sait qu'en matière de police — si vous ne dites rien, c'est que vous vous avouez coupable, — par contre, si vous vous débattez, vous êtes d'une impudence qui prouve votre culpabilité.

Aussi M. Clément lui imposa-t-il violemment silence, tandis qu'avec son plus gracieux sourire, il invitait M. Bertaud à faire sa déposition.

Pierrot commençait à se demander s'il ne rêvait pas... Comment ! il était pourtant bien sûr de n'avoir commis aucune faute... et voici que tout le monde s'acharnait après lui jusqu'à ce magistrat de mes bottes, qui ne voulait pas l'écouter...

C'est que ça marchait très rondement. M. Bertaud répétait l'histoire de la nuit, les couverts trouvés, il nommait les témoins ; le commissaire lui achevait ses phrases, les flagornait, leur donnait un tour académique, couchait tous ses mensonges par écrit...

Puis on procéda à l'interrogatoire de Pierrot.

Ma foi, il eut l'intuition qu'à parler le moins possible il aggraverait moins sa situation, et il se contenta d'un : « Ce n'est pas vrai » plusieurs fois répété.

De même, quand on lui demanda de signer, il s'y refusa.

Le commissaire faillit perdre patience. Voyez-vous ce morve